

LPO

Info



Auvergne-Rhône-Alpes

Le journal trimestriel

N°20
Printemps 2026

Pages 4 et 5

Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Page 7

**Oiseaux des jardins : près de 13 000 observations
en un week-end en région AuRA**

Page 10

Les sentinelles de nos forêts et montagnes



Agir pour
la biodiversité



auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Éditorial **Le temps des cerises.**

 Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



C'est en écoutant la chanson « Les Cerisiers » de Jean Ferrat, ce chanteur poète qui se retira à Antraigues, au cœur de l'Ardèche, avant de s'éteindre le 13 mars 2010 à l'âge de 79 ans, qu'ont ressurgi dans ma mémoire des souvenirs d'enfance.

Des maraudes au retour de l'école, grimpés dans les cerisiers dont nous descendions la bouche dégoulinante de jus sucré et les oreilles garnies de pendants naturels. Des courses échevelées pour échapper au paysan dont nous avions chipé les

pêches, noix ou châtaignes. Des sources cristallines où nous nous désaltérions pendant une partie de pêche aux vairons. Que de moments de bonheur et d'insouciance !

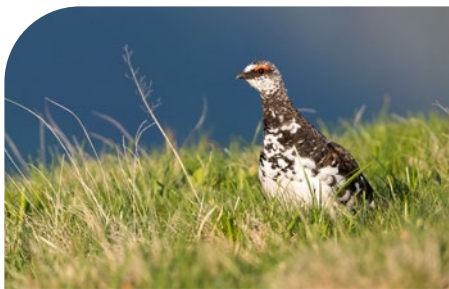
Un peu de nostalgie dans mes propos, mais nulle velléité d'affirmer péremptoirement : « C'était mieux avant ». Non, tout simplement l'envie que les générations à venir puissent goûter aux plaisirs simples de déguster un fruit mûri sur l'arbre et d'éteindre leur soif sans craindre de s'empoisonner !

Car c'est de cela dont il s'agit : le retour de la proposition de loi d'un sénateur assurant qu'il n'y a pas de salut sans l'utilisation, entre autres, de deux pesticides aux noms aussi barbares que leurs conséquences sur la santé du monde vivant : acétamipride et flupyradifurone serait le duo salvateur pour la culture des noisettes, pommes et cerises.

Nous avons le devoir moral de léguer à nos enfants un monde où la biodiversité ne sera pas un souvenir écrit dans les livres. Un avenir sans pesticides n'est pas une utopie, mais un besoin vital. Triste réalité ou texte prémonitoire, en 1976, la même année qu'était votée la loi de protection de l'environnement, Jean Ferrat composait et chantait : « Restera-t-il un chant d'oiseau ». Nourrissons-nous de cet extrait : « *Enfants, enfants, la terre est ronde - Criez plus fort - Pour que se réveille le monde - S'il n'est pas mort.* »

Nous sommes toutes et tous des enfants de la terre, il est de notre devoir de la défendre : la LPO s'est mobilisée et se mobilisera encore, solidaire d'un monde paysan dans la recherche de solutions basées sur la nature, si tant est que l'on lui laisse le temps. ■

Sommaire



LE COIN NATURALISTE

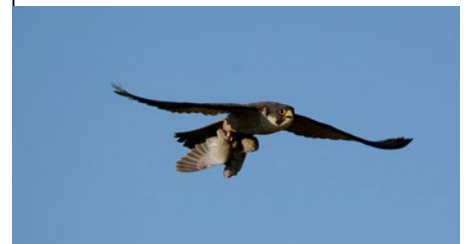
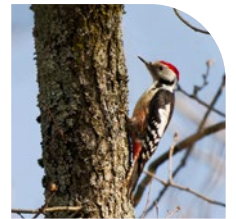
- 6 Les sentinelles de nos forêts et montagnes
- 7 Oiseaux des jardins : près de 13 000 observations en un week-end en région AuRA
- 8 Vivons heureux, vivons cachés !
- 8 La palme de l'originalité revient au triton !

LA LPO AURA MILITANTE

- 3 Pauvre Ysengrin
- 3 Répit pour le lagopède alpin



EN COUVERTURE
Pic Mar
© Joël Vial



SENSIBILISATION

- 15 Protéger la nature chez soi, une action militante
- 15 « C'est trop notre choucou-cas ! » Plus de nature dans mon quartier

DOSSIER LPO AURA

- 4 Atlas de la biodiversité communale (ABC)

ACTUALITÉS

- 9 Les nouvelles des LPO locales
- 13 Groupe régional Forêt LPO AuRA : les dernières infos
- 14 Les médecines douces aussi profitent aux oiseaux
- 14 De succès en déconvenues



⚡ Coup de gueule

PAUVRE YSENGRIN

✍ Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Au lendemain de la clôture d'un salon de l'agriculture boudé par le public (plus d'un quart de visiteurs en moins pour cause d'absence de bovins), il convient de faire un tour d'horizon des dernières mesures gouvernementales visant à simplifier le métier de paysan.

Loin de nous l'idée de nier les difficultés d'une profession touchée de plein fouet par le dérèglement climatique, entre autres, mais plutôt de pointer du doigt des solutions qui ne nous semblent pas les plus pertinentes.

Nous sommes entrés dans le règne du : « *j'ai mal agi, mais je ne l'ai pas fait exprès.* » Arracher une haie, assécher une zone humide, détruire une espèce protégée... pourquoi pas, puisque le droit à l'erreur est permis.

Bientôt une nouvelle Loi d'Orientation Agricole et qui sait, une Loi Duplomb 2, ça se bouscule au portillon. *Quid* de notre canidé *canis lupus* dans tout cela, bouc émissaire tout trouvé, rétrogradé au statut d'espèce protégée, il fait l'objet de toutes les surenchères : d'un « prélèvement » de 19%, on grimpe à 21% (voire 23), un groupe d'édiles osant même demander 30%. À ce régime-là, qu'en sera-t-il de la survie de l'espèce en France ? À moins que le loup ne change de régime alimentaire comme le suggère un certain spot publicitaire. ■



Mobilisation contre la loi Duplomb © Vivien Chartendraul

♡ Coup de cœur

RÉPIT POUR LE LAGOPÈDE ALPIN

✍ Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Enfin !

Après plus de dix années d'âpres batailles, de recours en recours, une pétition, des campagnes de sensibilisation (souvenez-vous « Les 4 fantastiques », autocollants et cartes postales à l'appui), le Conseil d'État vient d'enjoindre au Ministère d'offrir un moratoire, non pas de trois, mais de cinq années à *lagopus muta*.

Cinq années sans chasse, donc ! Un répit salvateur pour un oiseau adapté pour survivre aux conditions extrêmes de la haute montagne ? Notre confiance dans la faculté d'adaptation des espèces aux modifications de leurs conditions de vie nous porte à y croire, mais le temps leur manque. La rapidité du réchauffement climatique, particulièrement sensible en haute montagne, restreint de plus en plus le domaine vital des galliformes de montagne, tributaires, dans leur cycle de vie annuel, d'un enneigement conséquent.

Mais ne gâchons pas notre plaisir et espérons maintenant que ce moratoire se transforme en une protection stricte des lagopèdes et leur suppression de la liste des espèces chassables. Gardons-nous d'oublier les autres tétraoninés et la perdrix bartavelle, tous aussi fragiles et menacés. Ils ont besoin de nous. ■



Lagopède alpin © Naomi Baudonnel



Le temps fort de la LPO AuRA

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

 Marie-Paule de Thiersant, Déléguée territoriale de la LPO de l'Isère

— La LPO agit, réalisation d'Atlas de la biodiversité communale

Préserver la biodiversité d'un territoire a toujours été et est toujours un engagement prioritaire pour la LPO AuRA. Pour cela, elle accompagne depuis 2013 les communes, les communautés de communes, les métropoles et des PNR de la région dans leur démarche de mise en œuvre d'atlas de la biodiversité communale (ABC).

— L'élaboration d'un ABC se déroule en deux temps

En premier, une série d'inventaires faune/flore/habitats. En second, un plan d'actions et des préconisations pour orienter les stratégies de planification et les projets d'aménagements pouvant être mise en place sur les territoires. Les actions mises en avant peuvent faire l'objet d'une prise en compte au niveau des PLU et PLUI.

— Le +++ des ABC

La démarche ABC est une démarche participative qui associe les élus des territoires, les opérateurs des ABC, les habitantes et habitants et les associations naturalistes. C'est un dispositif soutenu par l'État (DREAL) et financé par l'Office français de la Biodiversité (OFB). Des financements complémentaires peuvent être votés par les Départements et la Région.

— La LPO partenaire des ABC

Les collectivités locales à l'initiative des ABC font souvent appel à la LPO pour ses compétences d'experts et d'animatrices et animateurs naturalistes pour réaliser les ABC. Les formes de ce partenariat et de cette sous-traitance peuvent être divers : accompagnement global du projet, planifications des actions, mise en œuvre des inventaires (tous taxons confondus), organisation de la science participative, mise en œuvre du plan d'actions.

Un ABC réussi est un ABC partagé et approuvé par les habitantes et habitants du territoire et traduit dans les documents d'urbanisme.



Mieux connaître et prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire

Atlas de la Biodiversité Communale ▶
(cliquez ou scannez le QR Code !)

Les ABC pilotés et/ou accompagnés en Auvergne-Rhône-Alpes par la LPO depuis 2013

Ain

- Saint-Didier-de-Formans
- Communauté de communes de pays de Cerdon Rives de l'Ain

Cantal

- Puycapel
- Naucelles
- Syndicat de territoires Est Cantal

Haute-Loire

- Queyrières
- Saint-Julien-Chapteuil

Puy-de-Dôme

- Vic-le-Comte
- Veyre-Monton
- Communauté de communes de Rion-Limagne-Vocans
- Communauté de communes Clermont-Auvergne-Métropole

Ardèche

- Alba-la-Romaine

Ardèche et Drôme

- Arche Agglo

Drôme

- Romans-sur-Isère
- 18 communes sud Valence Romans Agglo
- Dieulefit
- Aouste-sur-Sye
- PNR du Vercors

Isère

- PNR du Vercors
- Échirolles
- Les Côtes-de-Corps
- La Motte-Saint-Martin
- Vienne
- Saint-Égrève
- Meylan
- La Motte-d'Aveillans
- Monteynard
- Communauté de communes du Grésivaudan
- PNR de Chartreuse

Loire

- Saint-Étienne Métropole
- Loire Forez Agglomération
- Lentigny
- PNR du Pilat
- Montbrison



Oreillard roux © Yoann Peyrard

 **Gaëlle Giraud**, Pilote de l'ABC Comcom Clermont-Auvergne-Métropole réalisé entre 2019 et 2022, salariée à la LPO AuRA (Auvergne)

« C.Biodiv a permis de réaliser plus de 110 animations nature, de distribuer 4000 sachets de graines de fleurs sauvages et de créer 7 fresques de la biodiversité et 7 nouveaux Refuges LPO collectivités sur la métropole clermontoise. Suite à cet Atlas, une « Mission Hérisson » pour créer des passages entre jardins en faveur de l'espèce a ensuite vu le jour grâce à une convention avec la Métropole. »

 **Florian Barrot**, Adhérent à la LPO de l'Isère, bénévole ABC sur la commune de Saint-Paul-de-Varces et volontaire en service civique ABC au PNR du Vercors entre 2022 et 2023

« Le groupe local ABC de Saint-Paul-de-Varces a identifié comme enjeux majeurs la connaissance et la protection des chauves-souris. Lors des inventaires, au moins 14 espèces de chauves-souris ont été identifiées sur la commune. Une action de sensibilisation a été faite, le 5 mars 2026, aux élus et au personnel des services techniques sur l'intérêt de préserver les chauves-souris présentes sur les bâtiments communaux. Le guide technique « rénovation du bâti et biodiversité » leur a été remis. »



Plus d'informations :
Rénovation du bâti et biodiversité : le guide technique ▼
(cliquez ou scannez le QR Code !)

 **Caroline Druesne et Ilan Badaoui**, Pilotes de l'ABC de La Motte Servolex, salariés à la LPO AuRA (Savoie)

« En Savoie, pour l'ABC de la Motte-Servolex (2^{ème} édition 2021-2023), nous retiendrons la manière dont s'est déroulé le projet : synergie entre partenaires associatifs, la Ville et ses services, rencontres avec les habitants et implication pour plusieurs aux enquêtes naturalistes ; mélange Art et Nature via les fresques street art de graffeurs ; et l'aboutissement de l'engagement communal : un plan d'actions biodiversité mis en œuvre dès 2025. »

Les ABC sont un formidable outil pour les collectivités territoriales pour protéger leur patrimoine naturel. La LPO peut les accompagner pour la mise en œuvre d'un tel projet, dès la prochaine mandature. ■



© Marc Escot

Rhône

- Syndicat Mixte du Rhône des Îles et Lônes
- Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or
- Ranchal
- Écully
- Courzieu
- Belleville-en-Beaujolais
- Francheville
- Craponne

Savoie

- La Motte-Servolex
- Le Bourget-du-Lac
- Chambéry
- Courchevel
- PNR des Bauges
- Valloire et Grand Lac Agglo


Haute-Savoie

- Combloux-Megève
- Évian
- Territoire Vallée d'Abondance
- PNR des Bauges



Campagne de protection d'espèces

LES SENTINELLES DE NOS FORÊTS ET MONTAGNES

 Sibylle Chardin, Chargée de communication à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le silence des forêts alpines, deux oiseaux discrets racontent l'état de santé de nos montagnes. La gélinotte des bois et le pic tridactyle ne sont pas les oiseaux les plus connus. Pourtant, leur présence ou leur absence en dit long sur la qualité des forêts.

La gélinotte des bois, un galliforme, vit au sol dans les forêts de montagne. Elle a besoin d'un paysage varié : des arbres laissant filtrer la lumière, un sous-bois dense pour se cacher, et des trouées naturelles où elle trouve sa nourriture. Cette mosaïque forestière lui offre à la fois des sites pour nicher, une protection contre les prédateurs et une alimentation diversifiée. Mais lorsque la forêt devient uniforme, composée d'arbres du même âge et exploitée de façon intensive, cet équilibre se fragilise. L'espèce a déjà disparu de plusieurs régions françaises, certains milieux ne lui sont plus favorables.

Plus rare encore, le pic tridactyle, spécialiste des vieilles forêts d'altitude. Reconnaisable à ses trois doigts, il dépend des forêts d'épicéas de moyenne montagnes, riches en bois mort et en arbres vieillissants. Classé en danger critique d'extinction en France, il se nourrit d'insectes qui se développent dans les troncs dépérissant. En creusant ses loges pour nicher, il crée ensuite des abris pour d'autres espèces. Sa raréfaction révèle un manque de vieux bois et une simplification excessive des peuplements forestiers.

Face à ce constat, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office national des forêts ont lancé un suivi innovant. Des enregistreurs sont installés en forêt pour capter les chants et détecter la présence des oiseaux sans les déranger. Les données sont croisées avec des relevés LIDAR, une technologie qui permet de cartographier en trois dimensions



Gélinotte des bois © Jérémy Calvo

la structure des peuplements. L'objectif est clair : comprendre où ces espèces subsistent et quelles caractéristiques forestières leur sont indispensables.

Associer la gélinotte et le pic tridactyle permet d'obtenir une lecture complète des forêts alpines. La première renseigne sur la qualité des milieux intermédiaires, le second sur le maintien des forêts anciennes et bois mort. Ensemble, ces deux espèces deviennent de véritables sentinelles. Leur suivi ouvre la voie à une gestion forestière capable de produire du bois tout en préservant la biodiversité. Dans un contexte de changement climatique et de pression humaine croissante, écouter ces oiseaux, c'est apprendre à mieux faire vivre la forêt de demain. ■



Pic tridactyle © Violaine Gouilloux



OISEAUX DES JARDINS : PRÈS DE 13 000 OBSERVATIONS EN UN WEEK-END EN RÉGION AURA

 Sibylle Chardin, Chargée de communication à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Mésange charbonnière © Jean-Philippe Guerin

En plein cœur de l'hiver, les jardins d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont transformés en postes d'observation. Le week-end de comptage organisé en janvier par la LPO France a mobilisé dans notre région 747 observatrices et observateurs et permis de recenser 1544 jardins. Résultat : 13 186 données collectées et 95 espèces identifiées.

Après le record de 2025, plus de 2100 jardins et 19 000 données, la participation marque un léger repli. Mais le cru 2026 reste solide et s'inscrit dans la continuité des années précédentes. **Surtout, il confirme un ancrage durable de l'opération dans les habitudes hivernales des habitant-es.**

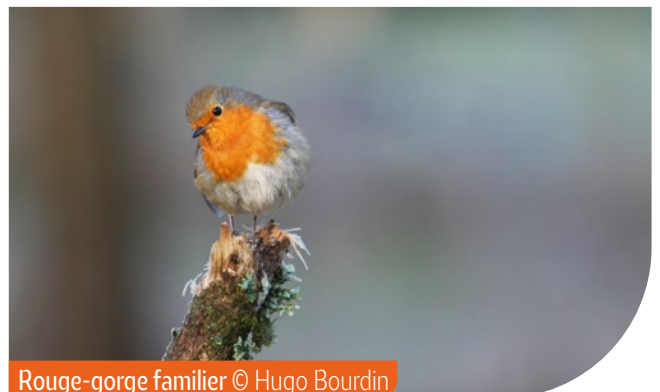
Dans le détail, le classement des espèces les plus observées réserve peu de surprises. La mésange charbonnière arrive en tête : elle a été notée dans 1326 jardins, soit présente dans près de 86 % des sites participants. Juste derrière, la mésange bleue confirme son succès, suivie du rougegorge familier, silhouette emblématique des froides journées de janvier.

Le merle noir et le pinson des arbres complètent le top 5, témoignant de la place toujours centrale des espèces communes dans nos espaces de proximité. Le moineau domestique, longtemps en déclin dans certaines zones urbaines, reste bien représenté. Plus loin dans le classement apparaissent la pie bavarde, le chardonneret élégant, la tourterelle turque et le pinson du Nord.

Si la baisse du nombre total d'espèces observées, 95 cette année contre 120 en 2025, peut interroger, elle doit être interprétée avec prudence. Conditions météorologiques, disponibilité alimentaire ou simple effet « année record » peuvent expliquer ces variations. Le comptage hivernal, répété chaque année selon le même protocole, permet justement de lisser ces aléas et d'identifier les tendances de fond.

Au-delà des chiffres, l'enjeu est scientifique. Ces milliers d'observations constituent un indicateur précieux pour suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs. Elles complètent les suivis professionnels et orientent les actions de conservation.

Mais l'enjeu est aussi citoyen. Observer pendant une heure les oiseaux de son jardin, de son balcon ou d'un parc voisin, puis transmettre ses données : le geste est simple, accessible à tous. Il permet de créer un lien direct entre les habitant-es et la biodiversité ordinaire. ■



Rouge-gorge familier © Hugo Bourdin

Oiseau à observer

VIVONS HEUREUX, VIVONS CACHÉS !

 Sibylle Chardin, Chargée de communication à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

D'allure plutôt discrète, cet oiseau fait pourtant partie des espèces courantes de nos jardins et parcs.

Vous avez pu le prendre au premier abord pour un moineau mais ce petit passereau de la même taille qu'un rougegorge est bien différent. Il se reconnaît par son bec fin, un plumage brun strié de noir et une tête gris bleuté. Pour ne pas le confondre avec son cousin proche, l'accenteur alpin, observez donc son bec, celui du mouchet est entièrement recouvert de noir tandis que celui de l'alpin est jaune en-dessous.

Partiellement migrateur, on peut le retrouver dans toute la France et ce, toute l'année. Il se plaît à nicher près du sol, à l'abri dans des buissons. Pour ce qui est de la reproduction, l'accenteur mouchet est plutôt libre d'esprit, les accouplements extraconjugaux et les trios sont courants. On le considère comme polyandre et polygame ! Ses œufs ont la particularité d'être d'un beau bleu turquoise vif, pourtant il ne craint pas les prédateurs, son nid est bien camouflé dans des recoins sombres.

Vaillant, on lui donne une longévité de 9 ans, on s'attriste tout de même que sa population soit en baisse en France et en Europe. ■



Accenteur mouchet © Hugo Bourdin

L'espèce du trimestre

LA PALME DE L'ORIGINALITÉ REVIENT AU TRITON !

 Alexandre Roux, Chargé de mission à la LPO de l'Ain

On associe bien souvent les amphibiens au printemps. Or, avec les tritons, cette phénologie est à revoir. Rencontre avec le plus petit d'entre eux : le triton palmé.



Triton palmé © Alexandre Roux

Le temps est pluvieux, loin du cliché de la météo hivernale froide et neigeuse contraignant bon nombre d'espèces au repos.

Les naturalistes ont coutume de penser que, comme l'indique souvent la phénologie, les amphibiens se réveillent en février ou en mars pour rejoindre leur lieu de reproduction.

Or, dès décembre, les conditions sont réunies pour qu'ils s'activent. Les tritons palmés sont les premiers. On peut ainsi observer sur les routes migratoires et les mares des tritons (alpestres et même crêtés) vêtus de leurs habits nuptiaux.

La femelle du triton palmé mesure environ 9 cm. Le mâle est plus petit. Tous deux ont une gorge couleur chair, sans points, un ventre clair souvent jaune orangé et une coloration dorsale brun-jaunâtre. Le mâle, en période nuptiale, se distingue par d'imposantes palmures sur les pattes arrière ainsi qu'un petit filament au bout de la queue : original n'est-ce pas ?

Si vous souhaitez rencontrer ces petits amphibiens et participer à un suivi scientifique : le protocole POPAmphibien est fait pour vous.

En savoir + : coordination.ra@lashf.org ► ■



Les nouvelles des LPO locales

LPO DE L'AIN

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

UN NOUVEAU PROGRAMME LIFE POUR LA DOMBES

✍ Francisque Bulliffon, Directeur de la LPO de l'Ain

Un consortium d'actrices et d'acteurs du territoire travaille depuis 2023 au dépôt d'un programme LIFE Dombes, ayant pour objectif de créer et restaurer des habitats fonctionnels pour la biodiversité des étangs dombistes. Le dossier a été validé par l'Union européenne en fin d'année 2025 !

Rassemblés autour de la Communauté de communes de la Dombes, l'APPED, l'ISARA, le CEN RA, les syndicats des rivières Veyle et Chalaronne ainsi que la LPO, travailleront ensemble jusqu'en 2032 ! Près de 12 millions d'euros serviront à établir des plans de gestion sur 23 chaînes d'étangs et de cibler 190 étangs pour y accueillir de nouvelles roselières, hauts fonds, vasières... La LPO s'occupera des suivis de populations de hérons pourprés, blongios nains, échasses blanches, etc. avec de nouvelles technologies telles que le drone thermique ou les enregistreurs audiomoth.

Ce projet visera aussi à la création de mares à triton crêté et haies à pie-grièche.

Afin de valoriser ces résultats, nous serons missionnés pour réaliser 28 animations scolaires et 8 événements grand public par an. Tout un programme qui vient structurer et augmenter considérablement les actions de la LPO dans l'Ain ! ■

APPED : Association de Promotion du Poisson des Étangs de la Dombes

ISARA : Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes

CEN RA : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



Hérons pourprés © Maurice Benmergui

LPO DE L'AUVERGNE

LA FONDATION DE LA CHAÎNE DES PUY ET FAILLE DE LA LIMAGNE SOUTIEN LA PRÉSERVATION DE LA PIE-GRIÈCHE !

✍ Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

La Fondation de la Chaîne des Puy et Faille de la Limagne soutient nos actions en faveur de la pie-grièche grise en finançant la plantation de haies sur le territoire à hauteur de 33 000 €. Concrètement, cela va nous permettre de financer des plants et du matériel.



Plantation de haie au GAEC du Puy de Monteynard © LPO AuRA

La pie-grièche grise affectionne les paysages diversifiés de bocage, façonnés par l'élevage. Elle apprécie les prairies riches en fleurs, entourées de haies et ponctuées d'arbres isolés où elle construit notamment son nid. La préservation de cette espèce en fort déclin est intrinsèquement liée à la restauration locale de son habitat. C'est pourquoi la LPO Auvergne-Rhône-Alpes mène diverses actions avec le monde agricole comme la plantation de haies.

Plusieurs chantiers ont déjà eu lieu pour lesquels nous avons pu compter sur plusieurs équipes de bénévoles et l'aide des Services Civiques d'Unis-Cité.

Si vous aussi vous voulez faire un geste concret pour la Nature, rejoignez-nous et devenez bénévole d'un jour (ou plus) !

Retrouvez nos chantiers nature dans notre agenda ici :

yourls.al.lpo.fr/agendaauvergne ▶

Que ce soit pour planter une haie, créer ou restaurer une mare ou aider à l'entretien d'un site en gestion, nous avons toujours besoin de bras. ■



LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

OPÉRATION COURLIS

✍ Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

C'est dans la plaine de Saint-Jeure d'Ay, dans le Nord-Ardèche qu'une minuscule population de courlis cendré revient chaque année pour se reproduire.



Courlis cendrés © Leon et Andrin von Hoven (Dehors Films)

L'envie de préserver les seuls couples nicheurs de Drôme-Ardèche vient enfin d'aboutir en 2026, à la mise en place d'une action visant à permettre, nous l'espérons, l'envol de jeunes.

Une réunion de présentation du projet, le 4 février dernier, regroupant 23 personnes : équipe salariée, bénévoles locaux, habitants et exploitants agricoles a permis de poser les bases de ce que sera le suivi, le repérage des nids et leur protection, afin de garantir au maximum le succès de la reproduction des oiseaux.

Au moment où j'écris ces lignes, le 27 février, trois individus ont été observés, dont un couple qui en s'accouplant, nous a donné de grands espoirs.

Agir c'est bien, en parler c'est bien aussi, et c'est pour cela que nos jumeaux cinéastes, Andrin et Leon, mobilisés pour cette action dans le cadre d'un stage, vont en réaliser un long métrage.

Le chemin est long d'ici là, mais l'investissement est à la hauteur du challenge : pouvoir observer des jeunes courlis courir derrière leurs parents. ■

LPO DE L'ISÈRE

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

UNE CHOUETTE DYNAMIQUE : ATELIER CONSTRUCTION DE NICHOURS À CHAMPAVIOTTE

✍ Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

Dans le cadre du projet « Une chouette, un village », une équipe de sept bénévoles a participé à une demi-journée d'atelier consacrée à la fabrication de niochirs !

Grâce à une bonne organisation en petits groupes, dix niochirs pour les chouettes chevêches ont été découpés et assemblés, ainsi que des perches complémentaires pour la pose.

Pour les effraies, deux modèles de niochirs ont été conçus : une version en OSB, adaptée aux zones abritées et facile à nettoyer grâce à son ouverture coulissante, et une version en planches brutes, solide et modulable.

Plusieurs kits ont été préparés pour un montage ultérieur, notamment à domicile, tandis que d'autres niochirs sont stockés en attendant leur installation.

Les participantes et participants, engagés et enthousiastes, se sont également montrés intéressés pour accompagner la pose des niochirs sur le terrain, étape qui sera suivie avec attention.

Un grand merci à toutes et tous les bénévoles pour leur implication, leur savoir-faire et leur esprit d'équipe, en particulier au groupe Agriculture et Biodiversité encadré par Luc Denoux, et au groupe effraie. Cette journée est une belle avancée pour offrir un habitat sûr aux chevêches et effraies de notre région ! ■



Niochirs à chouette effraie terminés © Luc Denoux

LPO DE LA LOIRE

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

DE NOUVEAUX « ARRÊTÉS DE BIOTOPES » POUR LES CHIROPTÈRES DE LA LOIRE

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial à la LPO de la Loire

La LPO a travaillé deux ans pour proposer à l'État des sites où protéger la biodiversité par APPB. Quatre de ces procédures viennent d'aboutir au bénéfice des chauves-souris.

C'est une grande victoire pour la biodiversité : le 10 février dernier la Préfète de la Loire a signé quatre nouveaux « arrêtés préfectoraux de protection de biotope » (APPB) plaçant sous protection forte plusieurs sites abritant des chauves-souris dans le département.

Il s'agit des mines du Bois de Meil, de Corent et du Mas sur les communes de Saint-Martin-la-Sauvété et Vêtre-sur-Arzon (14 espèces de chauve-souris recensées) ; du Tunnel de l'Homme à Burdignes (14 espèces aussi) ; du Tunnel du Bois de Mallevall à Sainte-Colombe-sur-Gand et Saint-Just-la-Pendue (12 espèces) ; et enfin du Tunnel de Viricelles à Viricelles (9 espèces présentes).

Ces APPB sont l'aboutissement d'un long travail scientifique mené en 2022 et 2023 par la LPO de la Loire, sollicitée par les services de l'État dans le cadre de la mise en place de sa « Stratégie pour les aires protégées » (SAP).

En privilégiant les rapaces et les chiroptères, la LPO a identifié et étudié douze sites prioritaires et remis pour chacun un rapport très détaillé à l'administration, s'appuyant notamment sur des comptages effectués depuis 1998. Quatre de ces sites abritant des chiroptères, jusqu'ici sans aucune protection réglementaire, ont finalement été retenus par l'État pour entrer dans la SAP de la Loire. ■



L'entrée de la mine de Corent (Saint-Martin-la-Sauvété) © Denis Grange

LPO DU RHÔNE

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

BILAN DES SUIVIS 2025 SUR L'ŒDICNÈME CRIARD DANS L'EST LYONNAIS

✍️ Marine Galy, Chargée de missions à la LPO du Rhône

Nouvelle année de suivis pour l'œdicnème criard.



Œdicnème criard © Dominique Tissier

Depuis 2015, l'œdicnème criard (*Burhinus oediconemus*) fait l'objet d'un Plan de sauvegarde dans l'Est lyonnais et le Nord Isère. La LPO et l'APIE (Association porte de l'Isère Environnement) animent le Plan, en partenariat avec les collectivités ayant la responsabilité du territoire (Métropole de Lyon, communautés de communes de l'Est Lyonnais, du Pays de l'Ozon et d'agglomération Porte de l'Isère).

L'objectif du Plan est de maintenir une population de 80 couples nicheurs sur le territoire ciblé, en protégeant les surfaces agricoles qui sont favorables à l'espèce, en accompagnant les porteurs de projets dans l'établissement de leurs mesures compensatoires et en assurant le suivi et la protection des couples.

En 2025, 79 nichées ont été suivies sur le territoire du Plan, avec un taux de succès de reproduction se situant entre 40 et 43 %. Si le nombre de nichées se situe dans la moyenne des années précédentes de suivi, le taux de succès est relativement faible. Il est difficile d'expliquer ces variations interannuelles, mais une prédation accrue pourrait en être la cause. Un minimum de 39 poussins à l'envol a néanmoins été observé.

Le phénomène de la nidification en toiture sur les bâtiments industriels se poursuit (5 nids en Isère) et son ampleur est à caractériser. ■

LPO DE LA SAVOIE

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

UN MÂT POUR NICHIRS À MARTINETS NOIRS, UN DISPOSITIF UNIQUE EN SAVOIE

✍ Nicole Girard, Référente Hirondelles et Martinets et Stéphane Carot, Naturaliste et bénévole LPO en Savoie

Un mât de six mètres avec huit nichoirs et un système de repasse* qui fonctionnera trois fois par jour, matin, midi et soir jusqu'à fin juin, a été installé le 7 janvier 2026 à Chambéry.

Un nouveau stade se construit : une opportunité pour envisager d'installer des nichoirs à martinets sur son infrastructure métallique. La situation géographique du stade s'y prête : des martinets noirs nichent dans le bâti des environs.

Après avoir convaincu de l'intérêt d'un tel dispositif en faveur de cette espèce tellement menacée par la disparition de son habitat et après plusieurs mois de prospections, réflexions, propositions pour trouver le meilleur dispositif en compagnie de M. Alban Larivière, chef de projet, Direction Urbanisme et Aménagement, Service Maitrise d'ouvrage Patrimoine Bâti et espaces publics et M. Bruno Blanchard, Service Espaces Verts, Transition Écologique de la ville de Chambéry, le projet nichoirs est abandonné au profit d'un mât à l'extérieur du bâti.

Il sera finalement érigé dans l'espace vert qui jouxte l'allée menant aux entrées du stade, derrière le site de Rubanox et le funérarium, espace André Gilbertas. L'orientation du mât est choisie pour le dégagement qu'elle offre aux martinets lorsqu'ils sortent de leur nichoir.

Une convention de suivi de trois ans sera proposée après les élections municipales. ■

*Fourni par Nat'H Nature et Harmonie : nichoirs-pour-oiseaux.com ▶



Mât pour nichoirs à martinets noirs © Stéphane Carot

LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

Retrouvez votre cahier local en cliquant ici ▶

FAUCON PÈLERIN : 48 JOURNÉES DE SUIVI POUR 57 OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

✍ Jean-Pierre Matérac, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Le suivi de cette espèce n'est plus prioritaire en Haute-Savoie car la population du département est florissante mais une zone échantillon est toujours étudiée pour connaître l'évolution des populations.



Faucon pèlerin © Jean Bisetti

Sur les 141 sites connus, 61 sont contrôlés et 59 sont occupés dont 35 par un couple adulte, 20 par au moins un adulte, 2 par 2 immatures ou adultes et 2 par 1 individu seul.

23 couples sont suivis et 22 d'entre eux sont reproducteurs mais 3 échouent. 19 couples produisent 50 jeunes à l'envol. La productivité est donc assez bonne avec 2,17 jeunes par couple, et le taux d'envol est bon avec 2,63 jeunes par couple.

Les parapentes, les grimpeurs et les grands-ducs peuvent être des facteurs limitants pour plusieurs sites mais les couples semblent s'adapter. Sur les 15 km de long du massif qui subit le plus de dérangements et qui sert de zone d'étude témoin, 1 site est inoccupé dans une zone très tranquille, 1 couple ne produit rien à proximité d'une via ferrata, mais les 7 autres produisent 22 jeunes.

Au total, 56 bénévoles de la LPO ont effectué 47 journées de suivi ou fournissent des informations décisives. 1 salarié complète le suivi par une journée de terrain. Un grand merci à eux ! ■



Actualités des groupes régionaux

GROUPE RÉGIONAL FORÊT LPO AURA, LES DERNIÈRES INFOS

✂ Marie-Paule de Thiersant, Déléguée territoriale de la LPO de l'Isère et Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

— Promenons-nous dans les bois...

Il ne fait pas chaud du tout quand nous arrivons ce samedi 18 octobre 2025 dans la petite station de ski nordique de Giron. Le café sera le bienvenu pour réchauffer le groupe forêt avant d'aller se balader en forêt. Mais avant cela, nous aurons un bref exposé introductif : contexte du massif, grands enjeux de la biodiversité forestière locale et menaces : usages, activités, aménagements (dont projets éoliens locaux), régimes de protection existants et envisagés,... proposé par Francisque et Marc, deux locaux du groupe. Direction la forêt communale de Chamfromier pour une présentation sur le terrain par le Groupe Tétràs Jura (Alexandra DEPRAZ) et le PNR du Haut-Jura (Lisa MAFFRE) de la déclinaison jurassienne de la stratégie nationale en faveur du Grand Tétràs. Le repas tiré du sac sera apprécié, comme toujours, avant le circuit pédestre en forêt en présence de l'ONF (Maxime DAGAND, Antoine ANASTASIE) pour une présentation des actions : sylviculture et tétraonidés, impact du changement climatique et de la crise sanitaire... ou comment concilier économie et protection de l'environnement. Cette première sortie de terrain fut unanimement appréciée par toutes et tous. Pas de date fixée encore, mais l'envie de renouveler l'expérience dans une autre forêt d'AuRA est bien présente.

— La LPO se dote d'une stratégie FORET

La LPO s'est dotée d'une stratégie « Forêt&biodiversité » (CA du 27 février 2026).



Sortie du groupe Forêt © Joël Vial

Quelques actions de cette stratégie :

- Renforcer la cohérence de l'action de la LPO et développer le réseau Forêt LPO,
- Renforcer la position de la LPO comme acteur clé de la protection de la faune et des milieux forestiers : programme de surveillance des espèces forestières : rapaces (circaète, petites chouettes de montagne), pics, tétras-lyre et gélinotte des bois, chauves-souris, amphibiens (sonneur à ventre jaune, salamandre) et entomofaune,
- Continuer et renforcer les suivis STOC et observatoire rapaces,
- Porter de nouveaux PNA en plus de celui sur la cigogne noire
- Créer des synergies entre les différents gestionnaires des forêts publics et privées.

Un nouveau cadre pour de nouvelles actions en AuRA.

— Association Sylv'ACCTES

La LPO AuRA est membre du conseil scientifique et technique de Sylv'ACCTES. Cette association a pour but d'accompagner les territoires (collectivités, privés, ONF) pour encourager (financièrement) une gestion tenant compte des quatre fonctions de la forêt : biodiversité, protection des risques naturels, économique et sociale.

La thématique forêt vous intéresse ?

Rejoignez le groupe régional Forêt de la LPO AuRA !

Contact : marie-paule.de-thiersant@lpo.fr ▶



Mésange huppée © Joël Vial

La LPO Auvergne Rhône-Alpes anime 7 réseaux thématiques

- Groupe herpétologique Rhône-Alpes
ghra.contact@gmail.com ▶
- Groupe chauves-souris Rhône-Alpes
gcr.coordination@ardesca.fr ▶
- Groupe Agriculture
presidence.isere@lpo.fr ▶
- Groupe Forêt
marie-paule.de-thiersant@lpo.fr ▶
- Énergies nouvelles et renouvelables
louis.granier@lpo.fr ▶
- Comité naturaliste régional
francois.guelin@lpo.fr ▶
- Réseau de groupes jeunes
Contacts selon les LPO locales



Le Centre de sauvegarde LPO en Auvergne

LES MÉDECINES DOUCES AUSSI PROFITENT AUX OISEAUX

 Sylviane Bondoux, Administratrice référente Centre de Sauvegarde

À l'été 2025, un magnifique circaète Jean-le-Blanc est arrivé au Centre en piteux état.

Il a pu être soigné grâce aux efforts de l'équipe du centre de soins, mais malheureusement pas suffisamment tôt pour partir en migration, son aile droite n'étant pas encore complètement remise pour être relâché.

C'est là que notre ostéopathe bénévole, Kelly, entre en jeu. Appelée à la rescousse, elle est venue apporter son expérience et son savoir-faire pour que l'aile de notre pensionnaire retrouve toute son amplitude et sa force, afin de lui permettre de retrouver les grands espaces. Ce n'est plus maintenant qu'une question de jours, après la pose d'une bague qui nous permettra de le suivre.

C'est l'occasion de mettre à l'honneur le travail de Kelly, qui vient régulièrement apporter son aide bénévole, et qui remet d'aplomb chouettes, buses, ramiers et autres oiseaux qui ont subi des chocs (principalement chocs routiers). Un très grand merci à elle. Grâce à ses bons soins complémentaires au travail des soigneurs, beaucoup d'oiseaux ont pu repartir dans des conditions optimales, nécessaires à leur survie. Le bon état de leurs ailes étant un élément indispensable à leur retour à la vie sauvage. ■

Soins au circaète Jean-le-Blanc © LPO AuRA



Le comité juridique

DE SUCCÈS EN DÉCONVENUES

 Louis Granier, Président de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

La justice peut souffler le chaud et le froid selon qu'elle va dans notre sens ou dans celui de nos adversaires du moment.

Cigogne noire © JC Cordara



Le comité juridique de la LPO AuRA se structure, avec des référents locaux disponibles pour toutes vos questions sur les atteintes à l'environnement.

Secrétariat juridique régional : Éric Roure et Anais Briard. Ain : Patrice Dalla Pozza, Auvergne : Henri Rodier, Drôme : Éric Roure, Isère : Éric Posak, Loire : Jean-Baptiste Martineau, Rhône : Patrick Bernollin, Savoie : Sébastien Marie.

Nous nous sommes réjouis de l'arrêt de la chasse à la bécassine des marais dans le Cantal, autant que de la suspension et de l'annulation de nombres d'arrêtés préfectoraux concernant la chasse au petit gibier de montagne. Les activités cynégétiques sont de grandes pourvoyeuses d'actions en justice !

Si nous nous satisfaisons de l'issue de l'affaire « Séneujols » (destruction d'une haie et d'un muret pour l'organisation d'un concours de labour), un même linéaire de haie ayant été replanté, nous sommes plus mitigés sur les conclusions de l'affaire Pernet (destruction par tir d'une cigogne noire). En effet, nous attendions une indemnisation plus conséquente du préjudice écologique, mais l'essentiel n'est-il pas qu'il ait été reconnu ? En revanche, nous sommes particulièrement contrits d'un jugement de la cour d'appel de Lyon. Cette dernière a relaxé M. Mandic, poursuivi notamment pour injures envers la LPO, alors qu'il avait été condamné par le tribunal de Bourg-en-Bresse, la faute à un dépôt de consignation arrivé hors délais.

Pugnacité, persévérance et patience font partie des maîtres mots de l'action judiciaire. ■



Conseils faune sauvage

PROTÉGER LA NATURE CHEZ SOI, UNE ACTION MILITANTE

✍️ Joël Allou, Délégué territorial à la LPO de l'Ain

C'est le printemps. Au potager, les premières plantations apparaissent, salades, courgettes... Ces jeunes plants tendres font aussi le régal des limaces et escargots.

Face aux dégâts annoncés, le jardinier amateur est tenté de courir en jardinerie acheter, sourire vengeur aux lèvres, le « produit miracle » : les fameuses billes bleues au métaldéhyde ou au phosphate ferrique.

Les premières sont très toxiques pour l'ensemble de la faune. Les secondes, présentées comme « inoffensives », auraient aussi un impact important, notamment sur les vers de terre. Pour le jardinier soucieux de biodiversité, un seul mot d'ordre : pas de ça chez moi !

Mieux vaut perdre quelques salades que nuire durablement à la faune, la flore et les ressources en eau. Des solutions alternatives existent, certes plus contraignantes : ramassage matinal, protection des jeunes plants...

Laisser faire la nature © Joël Allou



Pour préserver la biodiversité : pas de produits chimiques, tontes raisonnées avec des zones laissées en friche, et aucune taille de haies du 16 mars au 31 août. ■



Pour aller plus loin :
Les 15 gestes Refuges pour protéger la biodiversité ▶
(cliquez ou scannez le QR Code !)



Action EEDD

"C'EST TROP NOTRE CHOUCHOU-CAS !" - PLUS DE NATURE DANS MON QUARTIER

✍️ Cyrielle Jourget, Coordinatrice pédagogique à la LPO dans la Loire
et Maëlle Lemaire, Animatrice à la LPO en Drôme-Ardèche sur le programme +2Nat à Annonay

Quand on pense nature, on pense forêt ou nuée d'oiseaux, mais la nature elle est aussi en ville.

Sortie avec le centre social d'Annonay © Maëlle Lemaire



Le programme labélisé LPO Plus de nature dans mon quartier a pour objectif de renaturer un espace au cœur d'un quartier et de créer une mobilisation citoyenne durable autour de ce projet.

Les actions sont choisies par et pour les différents acteurs concernés de la commune aux écoles en passant par les habitants petits et grands. L'idée est de donner le pouvoir d'agir, de créer du lien social, des zones de bien-être et de nature.

Ce programme est mis en place dans trois villes en Auvergne-Rhône-Alpes, à Pont-de-Claix (38), Chambéry (73) et Annonay (07).

Dans le quartier du Zodiaque à Annonay, un programme d'activité a été proposé en 2025 avec le centre social, la MJC et l'école. Les habitants ont découvert quelques secrets sur la biodiversité et ont construits des nichoirs et gîtes à chauves-souris qui ont été posés dans le quartier. L'année 2026 sera consacré à la plantation d'un verger et de haies.

Parole d'animatrice : « Ma petite fierté ? Les enfants du centre social savent maintenant reconnaître le choucas des tours parce que « "c'est trop notre choucou-cas !" » ■

botanic®

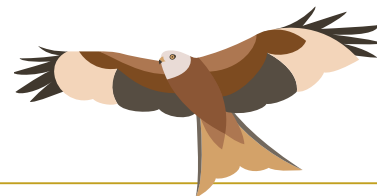
PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ

www.botanic.com

C'est protéger
LA NATURE &
NOTRE AVENIR



Agir pour
la biodiversité



Notez la date ! 6 juin 2026 — Assemblée générale de la LPO AuRA à Valuégols (15)

Bloquez d'ores-et-déjà votre week-end et pensez à réserver des locations proches de cette commune si vous souhaitez dormir sur place.

Le samedi matin sera consacré aux présentations statutaires, puis des conférences seront proposées l'après-midi. La soirée et le dimanche matin vous permettront de profiter de sorties naturalistes organisées dans le secteur.

Le programme définitif de l'événement et le lien d'inscription vous seront envoyés dans quelques semaines.

Vous devez être à jour de votre cotisation LPO 2026 afin de pouvoir voter le jour J (en présentiel ou par procuration). Pour les adhérentes et les adhérents 2025 qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion : rendez-vous sur Mon Espace LPO.

Au plaisir de vous retrouver pour cet événement important de la vie de notre association !

Agir durablement pour la nature : legs, donations et assurance-vie

Les attaques renouvelées contre la biodiversité se traduisent par la réduction des prestations commandées à la LPO par les donateurs d'ordre publics. Pour moins dépendre des financements publics et gagner en indépendance, faisons le choix de dynamiser la générosité en faveur de la LPO.

Des référentes et référents « Libéralités » sont à votre écoute dans votre LPO locale en AuRA. Ce sont vos premiers interlocuteurs et interlocutrices pour concrétiser vos intentions de donations, legs ou de choix de la LPO AuRA comme bénéficiaire de tout ou partie d'une assurance-vie.

Auvergne • jean-christophe.gigault@lpo.fr
Rhône-Alpes • jean.deschatres@lpo.fr
Ain • patrice.dalla-pozza@lpo.fr
Auvergne / Allier • sylvie.lovaty@orange.fr
Auvergne / Cantal • catherine.lallement@lpo.fr
Auvergne / Haute-Loire • henri.rodier@gmail.com
et robert.montel@lpo.fr
Auvergne / Puy-de-Dôme • robert.guelin@lpo.fr
et marie-yvonne.duchamp@orange.fr

Drôme-Ardèche • louis.granier@lpo.fr
Isère • jean.deschatres@lpo.fr
Loire • yannick.carteron@orange.fr
Rhône • patrick.bernollin@lpo.fr
Savoie • domi.secondi@gmail.com
Haute-Savoie • eric.barralon@gmail.com
et stjean74@orange.fr

Merci pour votre générosité !

[f LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) [i lpo_aura](#) [v LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) [in LPO Auvergne-Rhône-Alpes](#) [t lpo_aura](#)

Votre journal trimestriel

Directeur de la publication : Louis Granier

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb - Comité de rédaction : Joël Allou, Gilbert David, Ghislaine Nortier, Catherine Giraud, Henri Colomb, Cédric Trisson, Dominique Secondi, Claude Gery, Marie-Paule de Thiersant et Clarisse Novel

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes Pennequin

Imprimé par Rebolu Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Avril 2026

auvergne-rhone-alpes.fr

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent·e·s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Sièg social : 100 rue des fougères 69009 Lyon 📞 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO de l'Ain • ain@lpo.fr
5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain

LPO de la Loire • loire@lpo.fr
Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne

LPO de l'Auvergne • auvergne@lpo.fr
2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand

LPO du Rhône • rhone@lpo.fr
100 rue des fougères 69009 Lyon

LPO de la Drôme-Ardèche • drome-ardeche@lpo.fr
18 place Génissieu 26120 Chabeuil

LPO de la Savoie • savoie@lpo.fr
101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex

LPO de l'Isère • isere@lpo.fr
38 rue de Champaviotte 38120 Saint-Égrève

LPO de la Haute-Savoie • haute-savoie@lpo.fr
46 route de la fruitière 74650 Chavanod